

INNOTECH SLING-10



Notice d'utilisation

DE – ACHTUNG: Die Verwendung des INNOTECH-Produkts ist erst zulässig, nachdem die Gebrauchsanleitung in der jeweiligen Landessprache vollständig gelesen und verstanden wurde.

EN – ATTENTION: Use of the INNOTECH product is only permitted after the instruction manual has been read and fully understood in the respective language.

IT – ATTENZIONE: L'utilizzo del prodotto INNOTECH è permesso solo previa lettura e comprensione dell'intero manuale di istruzioni nella lingua del relativo paese di utilizzo.

FR – ATTENTION : L'utilisation du produit INNOTECH n'est autorisée qu'après avoir entièrement lu et compris la notice d'utilisation dans la langue du pays concerné.

NL – ATTENTIE: Dit INNOTECH-product mag pas gebruikt worden nadat u de gebruikershandleiding in de taal van het betreffende land gelezen en begrepen hebt.

SV – O B S : Denna INNOTECH-produkt får inte användas förrän bruksanvisningen på respektive lands språk har lästs igenom och förstås.

DK – GIV AGT: Du må først bruge et produkt fra INNOTECH, efter du har læst og forstået brugsvejledningen i fuldt omfang i dit lands sprog.

ES – ATENCIÓN: Se autorizará el uso de los productos INNOTECH una vez que se hayan leído y entendido las instrucciones de uso en el idioma del país.

PT – ATENÇÃO: O uso do produto INNOTECH apenas é permitido depois de ter lido e compreendido na totalidade as instruções de uso na respetiva língua nacional.

PL – UWAGA: Produkty firmy INNOTECH mogą być używane dopiero po dokładnym zapoznaniu się z całą instrukcją obsługi w ojczystym języku.

TR – DİKKAT: INNOTECH ürününün kullanımına ancak ilgili ülkenin dilinde sunulmuş olan kullanım kılavuzunun tamamen okunmasından ve anlaşılmasından sonra izin verilir.

SL – POZOR: Uporaba izdelka INNOTECH je dovoljena šele po tem, ko ste navodila prebrali v celoti v ustreznem jeziku svoje dežele in jih tudi razumeli.

CZ – POZOR: Práce s výrobkem INNOTECH je povolena teprve po kompletním přečtení a porozumění návodu k použití v jazyku daného státu.

SK – POZOR: Produkt INNOTECH môžete používať až po prečítaní a porozumení celého návodu na použitie pre príslušnú krajinu.

HU – FIGYELEM: Az INNOTECH termék használatá csak azt követően engedélyezett, hogy saját nyelven elolvasta és megértette a teljes használati utasítást.

ZH – 注意 : 只有在仔细阅读并完全理解了当地语言的使用说明后,才能使用 INNOTECH 公司的产品。

DE

EN

IT

FR

NL

SV

DK

ES

PT

PL

TR

SL

CZ

SK

HU

ZH

[2]	DESCRIPTION DES SYMBOLES	3
[3]	CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
[4]	COMPOSANTS / MATÉRIAUX	6
[5]	UTILISATION	6
[6]	CONTRÔLE	7
[7]	GARANTIE	8
[8]	HOMOLOGATION	8
[9]	SYMBOLES ET MARQUAGES	9
[10]	DIMENSIONS	10
[11]	NOTICE DE MONTAGE	10
[12]	SUPPORT DE MONTAGE	11
[13]	POSSIBILITÉS DE FIXATION	11
[14]	OUTILS DE MONTAGE	12
[15]	MONTAGE	12
[16]	ÉLIMINATION	14
[17]	PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION	15
[18]	CONSIGNES POUR LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ	17
[19]	PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE	18
[20]	DÉVELOPPEMENT ET DISTRIBUTION	20

Avertissements / Indications relatives aux dangers

Symbolise un danger **IMMINENT** qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.



Symbolise une situation **POTENTIELLEMENT** dangereuse qui peut entraîner des blessures graves ou la mort.



Symbolise une situation **POTENTIELLEMENT** dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures et des dégâts matériels.

**Informations supplémentaires / Consignes**

correct



incorrect



Perceuse à percussion



Porter des gants de protection !



Porter une protection oculaire / des lunettes de protection



Respecter les indications du fabricant / les différentes notices d'utilisation.

Il faut respecter les consignes de sécurité suivantes et se conformer à l'état actuel de la technique.

3.1 GÉNÉRALITÉS

- Le système de sécurité ne doit être monté que par des personnes appropriées, qualifiées / compétentes et ayant une parfaite connaissance du système, conformément à l'état actuel de la technique.
- Le système ne doit être monté et utilisé que par des personnes ayant pris connaissance de cette notice ainsi que des règles de sécurité en vigueur sur le lieu de montage, qui sont saines de corps et d'esprit et ont reçu une formation en matière d'équipements de protection individuelle (EPI).
- Les problèmes de santé (problèmes cardiaques ou vasculaires, prise de médicaments, alcool) peuvent compromettre la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en hauteur.
- Lors du montage et de l'utilisation du système d'accrochage INNOTECH « SLING-10 », il faut respecter toutes les prescriptions relatives à la prévention des accidents (par exemple : lors de travaux en toiture).
- Un plan de prévention des risques doit prévoir les mesures de secours pour tous les cas d'urgence possibles.
- Avant de commencer les travaux, prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun objet ne risque de tomber depuis l'endroit où sont effectués les travaux. Respecter un périmètre de protection sous la zone où s'effectuent les travaux (trottoirs, etc.).
- Le point d'ancrage doit être prévu, monté et utilisé de telle manière que, lors d'une utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle (EPI), aucune chute au-delà du bord du toit n'est possible. (voir les documents de préparation d'installation sur www.innotech.at)
- Pour accéder au système de sécurité de toiture, il faut déterminer les positions des dispositifs d'ancrage au moyen de plans (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).
- Si, après la mise en service du système de protection, des travaux de transformation doivent être effectués à proximité du système de sécurité, il faut s'assurer que les travaux ne changent rien à la sécurité du système déjà installé ! En cas de doute, il faut faire appel à un ingénieur B.T.P. ou entrer en contact avec le fabricant.
- En cas de sollicitation du système de sécurité provoquée par une chute, il ne faut plus utiliser les éléments constituant ce système mais le faire vérifier par du personnel spécialisé (contrôle séparé de chaque type d'élément, fixation sur le support, etc.).
- Toute modification sur le système de sécurité est interdite.
- Pour les toitures, il faut éviter les glissements de neige ou de glace au moyen de dispositifs de retenue appropriés.

- Dans le cas où la responsabilité du système de sécurité est confiée à un mandataire externe, ce dernier doit confirmer par écrit avoir compris cette notice d'utilisation.
- Si cet équipement est vendu dans un autre pays, la notice d'utilisation doit être fournie dans la langue nationale correspondante !
- Les dispositions en vigueur en termes de dispositif anti-foudre dans le pays de montage doivent être respectées.

3.2 POUR UN MONTAGE EN TOUTE SÉCURITÉ

- Toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant approprié avant d'être posées (fourni : Weicon AntiSeize ASW 10000 ou produit similaire).
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec de la poussière de meulage ni avec des outils en acier, ceci pouvant entraîner une corrosion ultérieure.
- La fixation appropriée du système de sécurité sur un ouvrage doit être documentée dans un protocole de chevillage et dans un dossier photographique illustrant chaque cas de montage.
- L'étanchéité d'une toiture doit être effectuée dans les règles de l'art conformément aux directives en vigueur.
- Les monteurs doivent s'assurer que le support convient à la fixation du système d'ancrage. En cas de doute, il faut faire appel à un ingénieur B.T.P.



Si certains doutes ou incertitudes subsistent lors du montage, il convient de contacter immédiatement le fabricant.

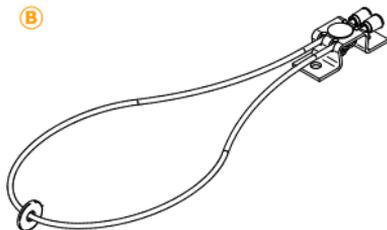
3.3 POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

- Le tirant d'air nécessaire se calcule de la façon suivante : déformation du dispositif d'ancrage en cas de sollicitation + indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé avec élongation du câble + taille de la personne + distance de sécurité de 1 mètre.
- La combinaison des différents éléments des équipements mentionnés peut présenter des dangers pouvant altérer au bon fonctionnement de l'un des équipements. (il faut toujours se référer aux instructions d'utilisation de chaque équipement !)
- La fixation au système INNOTECH « SLING-10 » s'effectue au moyen d'un mousqueton et doit être reliée à un équipement de protection individuelle selon les normes EN 361 (harnais) et EN 363 (système compensateur).
- Les systèmes de sécurité ne doivent PLUS être utilisés si les forces de vent dépassent les conditions usuelles d'utilisation.
- Les enfants et les femmes enceintes ne doivent PAS utiliser le système de sécurité.

A



B



A) Notice d'utilisation

B) SLING-10 : acier galvanisé, acier inoxydable AISI 304

UTILISATION CONFORME

INNOTECH « SLING-10 » a été développé comme **point d'ancrage** pour la sécurité de **2 personnes** (dont 1 personne pour les premiers secours), et est adapté pour les systèmes de protection antichute suivants, conformément à la norme EN 363:2008 :

- Systèmes de retenue
- Systèmes d'arrêt de chute
- Systèmes de sauvetage



DANGER

DANGER DE MORT en cas d'utilisation inappropriée.

- Utiliser INNOTECH « SLING-10 » **UNIQUEMENT** pour assurer la sécurité des personnes.
- **NE JAMAIS** accrocher des charges sur INNOTECH « SLING-10 », qui n'ont **PAS** été expressément approuvées dans cette notice d'utilisation.



Respecter les indications du fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé.

6.1 CONTRÔLER AVANT CHAQUE UTILISATION

Vérifier l'absence de défauts manifestes sur INNOTECH « SLING-10 » par un contrôle visuel avant chaque utilisation.



DANGER DE MORT en présence de détériorations sur INNOTECH « SLING-10 ».

- INNOTECH « SLING-10 » doit être en parfait état.
- Ne PLUS utiliser INNOTECH « SLING-10 » si
 - des dommages ou l'usure des composants sont détectés.
 - d'autres défauts ont été constatés (raccords à vis desserrés, déformations, corrosion, usure, étanchéité du toit défectueuse).
 - l'équipement a été soumis à une sollicitation en raison d'une chute (exception : premiers secours).
 - l'identification du produit est illisible.
- Après chaque démontage du système INNOTECH "SLING-10", vérifier l'absence de détériorations (rupture de câble, déformations etc.) sur le dispositif d'ancrage (y compris vis).

S'assurer, à l'aide du procès-verbal de réception et de contrôle, de la parfaite fiabilité du système de sécurité.



En cas de doutes concernant la sécurité de fonctionnement du système de sécurité, NE plus l'utiliser et le faire vérifier par une personne qualifiée / compétente (documentation écrite). Le cas échéant, remplacer le produit.

6.2 CONTRÔLE ANNUEL

Soumettre INNOTECH « SLING-10 » au moins une fois par an à un contrôle par une personne qualifiée / compétente ayant une parfaite connaissance du système de sécurité. La sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la résistance de l'équipement.

La fréquence des vérifications dépend de l'intensité et de l'environnement d'utilisation (par ex. dans une atmosphère corrosive, etc.).

Documenter la vérification par personne qualifiée / compétente dans le procès-verbal de contrôle de la notice d'utilisation et le conserver avec cette même notice.



Consulter les intervalles de contrôle indiqués sur le procès-verbal de contrôle.

7

GARANTIE

Dans des conditions normales d'utilisation, une garantie pour vice de fabrication de 2 ans est accordée sur toutes les pièces de construction. En cas d'une utilisation dans des environnements corrosifs, ce délai est réduit.

En cas de sollicitation (chute, poids de la neige, etc.), le droit de garantie sur toutes les pièces de construction ayant été conçues pour absorber l'énergie qui se déforment, s'annule.



Pour le montage du système et les composants conçus et installés par des sociétés de montage compétentes / qualifiées et relevant de leur responsabilité exclusive, INNOTECH ne pourra nullement être tenu responsable ni accorder de garantie en cas d'un montage non conforme.

8

HOMOLOGATION

INNOTECH « SLING-10 » a été contrôlé et certifié selon la norme
EN 795:2012 TYPE B.

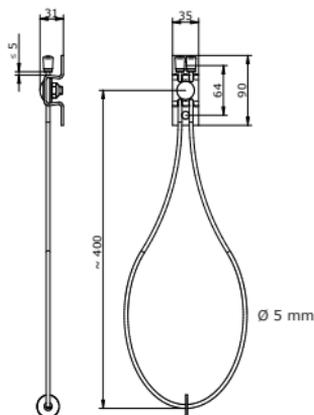
Instance de notification chargée de l'examen de type :
IBS-Institut für Brandschutztechnik und Sicherheitsforschung GmbH,
Petzoldstraße 45, 4020 Linz/Austria

A) Nom ou logo du fabricant / distributeur :	INNOTECH
B) Désignation de type :	SLING-10
C) Symbole renvoyant à la notice d'utilisation :	
D) Nombre maximum de personnes pouvant être connectées au système :	2 (y compris 1 personne pour les premiers secours)
E) Année de construction et numéro de série du fabricant :	JJJJ-...-...
F) Numéro de la norme applicable :	EN 795:2012 TYPE B



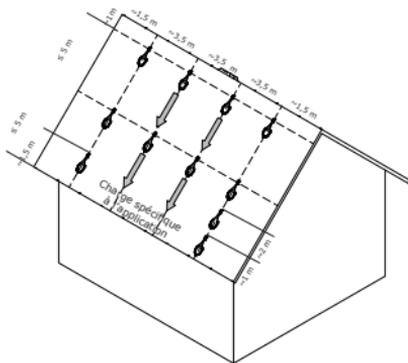
10 DIMENSIONS

[mm]



11 NOTICE DE MONTAGE

[mm]



Disposition de montage selon figure et selon exigences des points d'ancrage (exemple : dégagement de toit, cheminée, installation solaire, etc.) selon la législation nationale ou en application de la norme DIN 4426.

Pour plus de conseils de planification, consulter www.innotech.at.

Attention : les montées sur le toit et les descentes doivent impérativement être davantage sécurisées !

Conditions préalables pour un montage correct / conforme :

- une sous-construction en bois statiquement porteuse (au moins 10/12 cm ou au moins 8/8 cm + voligeage intégral de 20 mm mini.) et
- l'utilisation des dispositifs de fixation d'origine détaillés dans cette notice d'utilisation.



DANGER

DANGER DE MORT en cas de montage sur un support de montage inapproprié.

- S'assurer que la sous-structure est porteuse statiquement. En cas de doute, faire vérifier le support de montage par un ingénieur B.T.P. ou par le fabricant.

RECOMMANDATION :

- Vis à bois : HBS (Ø 8 mm) pour constructions en bois
- Longueur : 100 mm - 400 mm
- Matériau : galvanisé

ATTENTION :

Différentes longueurs de vis pouvant être nécessaires en fonction de la structure du toit, il est obligatoire d'employer des vis à bois d'origine de longueur convenant à la profondeur minimale de pénétration dans les chevrons porteurs !



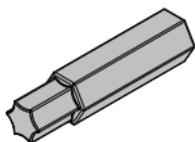
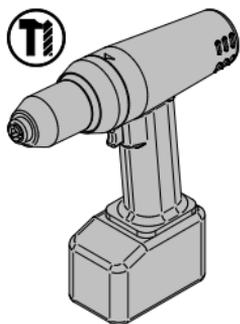
Utiliser uniquement des produits d'autres fabricants ayant des spécifications techniques identiques (comparer les fiches techniques).



Les moyens de fixation mentionnés ne sont PAS fournis.

14 OUTILS DE MONTAGE

[mm]



Tx = 40

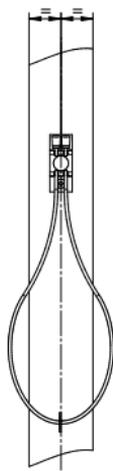
15 MONTAGE

1.

[mm]

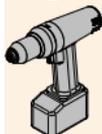


Tx = 40

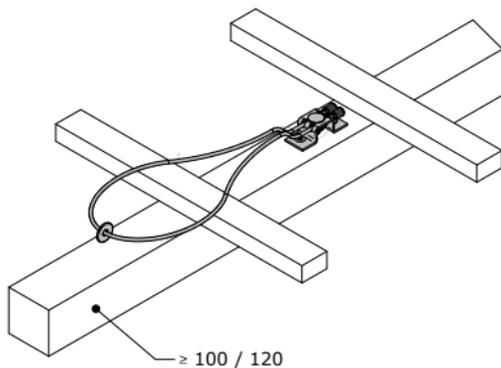


15 MONTAGE

2.



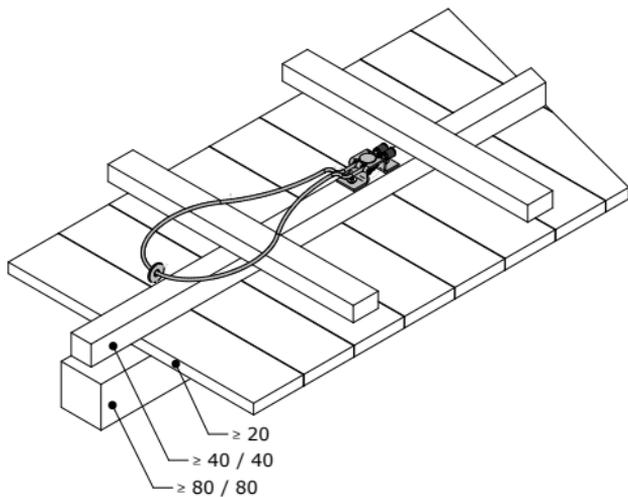
Tx = 40



3.



Tx = 40

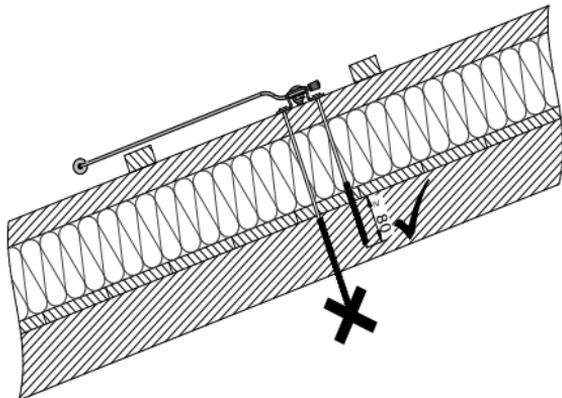


15 MONTAGE

4.



Tx = 40



16 ÉLIMINATION

1.

Ne PAS jeter le système de sécurité avec les déchets ménagers.
Collecter les pièces usagées conformément aux dispositions nationales et les éliminer dans le respect de l'environnement.

PV DE RÉCEPTION N° _____ (PARTIE 1/2)

S L I N G - 1 0

NUMÉRO D'ORDRE :

PROJET :

DONNEUR D'ORDRE : Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :

MONTAGE : (cocher l'option qui convient !) **EAP** (points d'ancrage uniques) **POINTS DE FIXATION** d'une ligne de vie horizontale selon EN 795:2012 TYPE C

Personne chargée du dossier : 

Adresse de la société :

PV DE RÉCEPTION N° _____ (PARTIE 2/2)

S L I N G - 1 0

PRODUIT : Nombre de pièces _____ Année de construction / N° de série : _____
(désignation du modèle EAP / point de fixation)

Support de montage : _____

(par ex. : béton massif de qualité C20/25 ; dimensions des chevrons en bois pour les toits en tôle : constructeur du toit, profil, matériau, épaisseur de tôle, etc.)

Date :	Lieu :	Type de chevilles : Fixation / Type de colle	Profondeur de pose : [mm]	Ø de foret : [mm]	Photos : (lieu d'enregistrement)
			mm	mm	
			mm	mm	

L'entreprise de montage soussignée certifie l'installation réglementaire (distance par rapport aux bords, examen du support, nettoyage conforme des perçages, respect des temps de prise et de la température de mise en œuvre, respect des directives du fabricant des chevilles, etc.). Le donneur d'ordre réceptionne les prestations de l'entreprise. Les notices d'utilisation, les documentations des fixations, les documentations photos et les fiches de contrôle ont été remises au donneur d'ordre (maître d'ouvrage) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Le maître d'ouvrage prouvera au moyen de plans les positions des dispositifs d'ancrage pour accéder au système de sécurité de toiture (par exemple : schéma de la vue supérieure de la toiture).

Le monteur qualifié / compétent, ayant une parfaite connaissance du système de sécurité, certifie que les travaux de montage ont été exécutés correctement, conformément aux connaissances techniques et en tenant strictement compte des notices d'utilisation du fabricant. La fiabilité en matière de sécurité est certifiée par la société chargée du montage.

Matériel remis : (p.ex. : équipement de protection individuelle EPI, appareils de sécurité en hauteur, armoire de rangement, etc.)

Nbre de pièces _____ Nbre de pièces _____ Nbre de pièces _____ Nbre de pièces _____

Remarques : _____

Nom : _____
Mandataire

Montage EAP / points de fixation

Date, cachet, signature

Date, cachet, signature

**REMARQUES CONCERNANT LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ
EXISTANT**

**Indication à apposer de façon visible par le maître d'ouvrage devant l'accès
au système!**

L'utilisation du système doit s'effectuer conformément à l'état actuel de la technique et en se référant aux indications de la notice d'utilisation.

Lieu de conservation des notices de montage, des procès-verbaux de contrôle, etc. :

- Plan d'ensemble avec situation des dispositifs d'ancrage :

**Les zones de moindre résistance (par ex. : coupoles lumineuses ou / et verrières
d'éclairage) doivent y être mentionnées !**

Pour connaître les valeurs limites maximales des dispositifs d'ancrage, consultez les diverses notices d'utilisation et la plaque signalétique de votre installation.

En cas de sollicitation suite à un effondrement ou en cas de doute, ne plus faire usage du dispositif d'ancrage mais le renvoyer sans retard au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour y être inspecté et réparé.
Ceci vaut également dans le cas d'une détérioration des moyens d'ancrage.

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 1/2)

S L I N G - 1 0

NUMÉRO D'ORDRE : _____

PROJET : _____

PRODUIT : Nombre de pièces _____ Année de construction / N° de série : _____
 (désignation du modèle EAP / point de fixation)

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME RÉALISÉ LE : _____

CONTRÔLE ANNUEL DU SYSTÈME VALABLE JUSQU'AU : _____

DONNEUR D'ORE : Personne chargée du dossier : 
 Adresse de la société :

MANDATAIRE : Personne chargée du dossier : 
 Adresse de la société :

POINTS DE CONTRÔLE :	DÉFAUTS CONSTATÉS :
<input checked="" type="checkbox"/> vérifiés et déclarés en bon état !	(Description des défauts / Mesures)
DOCUMENTS :	
<input type="checkbox"/> Notice d'utilisation	
<input type="checkbox"/> Procès-verbal de réception / documentation de fixation / documentation photos	
EPI (Équipement de protection individuelle) contre les chutes : Vérification selon les indications du fabricant	
<input type="checkbox"/> Date d'expiration	
<input type="checkbox"/> Vérification périodique annuelle effectuée	
<input type="checkbox"/> non effectuée (pas d'autorisation)	

PV DE CONTRÔLE N° _____ (PARTIE 1/2)

S L I N G - 1 0

POINTS DE CONTRÔLE : vérifiés et déclarés en bon état !**DÉFAUTS CONSTATÉS :**

(Description des défauts / Mesures)

ÉTANCHÉITE DU TOIT : Aucune détérioration Pas de corrosion**PIÈCES VISIBLES DU DISPOSITIF D'ANCRAGE :** Sans déformation Pivotement de l'œillet d'ancrage Pas de corrosion Assemblages vissés sécurisés Assemblage solide

Résultat de la réception : Le système de protection est conforme à la notice d'utilisation du fabricant et répond à l'état actuel de la technique. La fiabilité technique en matière de sécurité est certifiée.

Remarques : _____

Nom : _____

Donneur d'ordre

Contrôle : Mandataire (personne compétente, ayant une parfaite connaissance du système de sécurité)

Date, cachet, signature

Date, cachet, signature

INNOTECH Arbeitsschutz GmbH, Laizing 10, A-4656 Kirchham / Autriche.
www.innotech.at

